

L'ACP demande au public de suivre les pratiques sécuritaires en cas de panne de courant

OTTAWA, le 15 octobre 2019 – Alors que les Manitobains font face aux conséquences découlant des fortes chutes de neige et des pannes de courant, l'Association canadienne du propane (ACP) et les détaillants de propane encouragent les Canadiens à adopter des pratiques exemplaires pour rester au chaud et éviter l'intoxication par le monoxyde de carbone (CO).

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et insipide. Tous les appareils à combustion représentent un danger d'intoxication au CO s'ils ne sont pas correctement installés, utilisés, ventilés et entretenus.

L'ACP rappelle au public d'utiliser les appareils au propane uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été conçus. N'utilisez jamais un barbecue dans un espace clos. N'utilisez jamais un four ou un poêle au gaz pour chauffer un espace, et n'utilisez jamais un radiateur portatif au propane à l'intérieur s'il n'est pas conçu et approuvé à cette fin.

Il est important de toujours se référer aux manuels fournis pour les instructions concernant l'entretien et l'utilisation.

« Nous invitons toutes les personnes à prendre les mesures nécessaires pour se protéger et protéger leur famille durant des événements météorologiques extrêmes, a déclaré **Nathalie St-Pierre, présidente-directrice générale de l'ACP**. « Nous encourageons les résidents à ne pas prendre de risques inutiles et à trouver un autre hébergement pour rester au chaud et en sécurité jusqu'à ce que l'électricité puisse être rétablie. »

Si vous soupçonnez la présence de monoxyde de carbone dans l'air ou si quelqu'un présente des symptômes d'intoxication au CO, veuillez quitter immédiatement les lieux et composez le 911. S'il est possible de le faire en toute sécurité, ouvrez des fenêtres et éteignez tout appareil que vous soupçonnez d'être à l'origine de la fuite de CO.

Pour prendre connaissance de la liste complète des conseils de sécurité en cas d'urgences météorologiques, veuillez consulter les fiches d'information : [Monoxyde de carbone : Conseils de sécurité pour les utilisateurs de propane](#) et [La sécurité du propane pour les consommateurs](#), ou visiter le site www.propane.ca/fr.

-30-

Au sujet de l'Association canadienne du propane

Forte de plus de 400 membres, l'Association canadienne du propane (ACP) représente à l'échelle nationale une industrie de plusieurs milliards de dollars qui est en plein essor et qui emploie des dizaines de milliers de Canadiens. Notre mission est de promouvoir une industrie du propane à la fois sécuritaire et prospère, qui joue un rôle décisif dans le secteur énergétique canadien. Pour y parvenir, nous défendons le propane et l'industrie du propane au Canada, et plaidons en faveur de l'adoption de pratiques exemplaires, de la sécurité et d'environnements favorables aux affaires par le biais d'efforts de représentation, de programmes de formation et de mesures d'urgence.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Joannie Bouchard, coordonnatrice, Communications et Relations avec les membres, à info@propane.ca ou au 613 683-2270, poste 280.